



# Union Ornithologique de France



(Confédération Ornithologique Mondiale pour la France)

## EQUIPE DE FRANCE UOF POUR LES MONDIAUX

**Objectifs :** Mettre en valeur la qualité technique des éleveurs UOF – Souder les membres UOF dans un objectif commun – Développer la participation aux concours en mettant ceux-ci à l'honneur.

### Principes de base pour appartenir à cette équipe de France :

1. Ne concerne que des éleveurs UOF, baguant tous leurs oiseaux avec des bagues officielles UOF
2. S'engager à respecter une déontologie et à refuser toute tentation ou tentative de fraudes (sur les oiseaux, les bagues etc)
3. Ne pas en attendre de compensation financière. Etre membre de l'équipe de France UOF est un honneur.
4. L'UOF s'engage à assurer la promotion et la mise en avant des éleveurs membres de l'équipe de France et à faire connaître leurs résultats.

### Les modalités de sélection

Il existe un classement annuel des compétiteurs UOF (COM France). Le qualificatif de « membre officiel de l'équipe de France UOF » s'acquiert sur la base de la place obtenue par les éleveurs dans ce classement annuel. Chaque année une nouvelle équipe de France est constituée au vu des résultats aux classements compétiteurs de l'année précédente.

Par un souci d'équité l'équipe de France sera composée d'un nombre égal d'éleveurs dans chacune des quatre disciplines : canaris couleurs, canaris de posture, exotiques + faune européenne et hybrides, psittacidés. Ce nombre sera décidé par le Bureau UOF (COM France) sur proposition du délégué national aux classements compétiteurs.

PS : Pour les canaris de chant, des modalités spécifiques sont en cours d'étude avec les responsables des différentes races et seront donc précisées ultérieurement.

### Les droits des membres de l'équipe de France UOF

1. Ils pourront se prévaloir pendant 5 ans maximum, du titre de « membre de l'équipe de France UOF, année 20... » ou « d'ancien membre de l'équipe de France UOF, année 20... » dans leur communication personnelle (annonces, publicités, écrits, stands ...)
2. Les résultats des membres de l'équipe de France UOF, notamment au mondial seront particulièrement mis en valeur par l'UOF dans sa communication interne et dans sa communication externe = résultats diffusés auprès des clubs (liste de diffusion), dans la revue, sur le site internet...
3. Si le membre de l'équipe de France obtient des résultats (oiseaux primés) lors de concours internationaux dans l'année précédant le mondial et s'il les communique à l'UOF, ceux-ci seront publiés dans la revue et sur le site internet de l'UOF.

Union Ornithologique de France – UOF (COM France)

📍 : Jean-Paul GLEMET - 24 Rue René Coty – 16000 Angoulême

🌐 : <http://www.ornithologies.fr> - ☎ : +33(0) 545 38 11 08 - ✉ : competitions@ornithologies.fr